

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12719

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue de l'Orient 32

Objet de la demande : changer l'affectation d'un entrepôt en logement de trois chambres (démolir et reconstruire la partie arrière, modifier le hall commun au rez-de-chaussée, réduire la baie à gauche de la porte d'entrée et isoler la façade avant aux étages)

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : zones de forte mixité

PPAS : BLOCS 619 EN PARTIE, 618, 625, 623 délimité par les rue Gray, rue de Theux, rue du Brochet, rue de l'Orient, rue de l'Etang, chaussée de Wavre, chaussée St-Pierre, place

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable), à l'art.4 (profondeur de la construction) & à l'art.6 (toiture d'une construction mitoyenne) ;
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) ;
- application de la prescription particulière 4.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).

L'enquête publique se déroule du 14/09/2026 au 28/09/2026.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 13 octobre 2026, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 28/09/2026** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 04/09/2026

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF